

COMMUNE DE ROSAY

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

Date de la convocation : 23/01/2024

SEANCE DU 06 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le six février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr Bruno MARMIN Maire.

Étaient présents : Mr Bruno MARMIN, Mr Vincent PFLIEGER, Mme Michèle LEE, Mr Christophe PERREL, Mme Alexandra BOY, Mme Nordlinda DENIS, Mr Frédéric FERON, Mr Philippe BOTHOREL, Mme Françoise MOUSSET, Frédéric FERRY

Était absent excusé : Mr Jean-Pierre BILARD donne pouvoir à Mr Christophe PERREL

Secrétaire de séance :
Mr Christophe PERREL

1/APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Le compte-rendu de la réunion précédente a été approuvé à l'unanimité des membres présents

2/ POINT ENFOUISSEMENT-DEROULEMENT ET FINANCEMENT

Enfouissement de réseaux Rue de Boinvilliers (section comprise entre la rue du Moulin Neuf et la rue des Gloriettes) et le chemin de la Maladrerie.

La consultation (Procédure adaptée ouverte) relative aux travaux d'enfouissement des réseaux aériens sur la rue de Boinvilliers (section comprise entre la rue du Moulin Neuf et la rue des Gloriettes) et le chemin de la Maladrerie a été lancée le 17 janvier 2024. La date de remise des offres est fixée au 16 février 2024.

Le montant total de cette opération est estimé à 290 000 € HT.

Ces travaux ont obtenu un accord de financement global à hauteur de 70%, par le Département des Yvelines d'une part, et le Syndicat d'Énergie des Yvelines, d'autre part.

Cependant, compte-tenu des contraintes budgétaires du Département des Yvelines (baisse vertigineuse des recettes issues des Droits de Mutation à Titre Onéreux), la commune est en attente de précisions concernant l'engagement financier du département qui conditionneront la notification du marché.

3/ POINT NOUVEAU CONTRAT RURAL

Le projet pour le nouveau contrat rural porte sur la rénovation de l'église (toiture, vitraux, peinture), le changement de toiture de l'école et de la mairie (les ardoises tombent sur le parking et dans la cour de l'école) l'aménagement d'une ancienne classe en logement et la réhabilitation de l'ancien logement à l'étage de la mairie

4/ QUESTIONS DIVERSES

*Fête de la Saint-Jean le 15 juin

*Priorité à droite boulevard de l'Europe rue de la Vaucouleurs

La Séance est levée à 21h50